



# MÉMORANDUM DU GUIDE SOCIAL

## Élections fédérales et régionales 2024

Le Guide Social touche, chaque mois, quelque 300.000 visiteurs. Ces visiteurs sont tous actifs dans l'un des 120 secteurs d'activités du large domaine psycho-médico-social.





# SOMMAIRE

-Introduction	3
-Le Guide Social, une référence du secteur psycho-médico-social	4
-Les chiffres clés du secteur non-marchand	5
-Nos propositions	7
-Conclusion	12
-Contact	13



## INTRODUCTION

### Mémoire du Guide Social Elections 2024

En 2024, année électorale en Belgique, le Guide Social sera, plus que jamais, le porte-voix des professionnel.le.s du secteur psycho-médico-social. La pénurie de personnel, les conditions de travail difficiles, et les enjeux liés au vieillissement de la population nécessitent une attention urgente des politiques. La pandémie, la crise énergétique et l'inflation ont renforcé la nécessité d'une réforme en profondeur dans ce secteur vital. Ces crises multiples n'ont pas seulement mis en lumière les vulnérabilités existantes, mais ont aussi exacerbé les défis auxquels font face quotidiennement les travailleuses et travailleurs de ce secteur.

**Le Guide Social**, avec son héritage de quatre décennies en tant que référence incontestée dans le secteur psycho-médico-social en Belgique francophone, se positionne en tant que catalyseur de changement. Notre mission est d'offrir une plateforme qui non seulement informe et soutient les acteur.rice.s de ce secteur, mais aussi sensibilise le grand public et les décideurs aux réalités et aux besoins urgents de ces acteur.rice.s essentiel.le.s. Notre rôle va au-delà de la simple diffusion d'informations; nous sommes engagés à être un facilitateur de dialogues constructifs et un défenseur de solutions concrètes.

Dans ce **mémoire**, nous mettons en avant des propositions clés pour répondre aux défis actuels du secteur. Ces propositions, élaborées à partir des retours et expériences des professionnel.le.s et des plaidoyers des fédérations qui les représentent, visent à garantir un financement adéquat, améliorer les conditions de travail, et simplifier les réglementations pour permettre aux travailleur.euse.s de se concentrer sur leur mission principale : fournir des soins de qualité et un accompagnement social indispensable.



## LE GUIDE SOCIAL, UNE RÉFÉRENCE DU SECTEUR PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL

Le Guide social s'adresse au secteur psycho-médico-social, soit à environ **45%** du secteur associatif en Belgique francophone, **depuis 40 ans**.

À travers nos ressources et services destinés aux professionnel.le.s des soins et du social, nous sommes au cœur des préoccupations quotidiennes de ces acteur.rice.s incontournables.

**Notre mission** est de faciliter le travail de ces professionnel.le.s en leur apportant les outils nécessaires pour répondre efficacement aux besoins complexes de leurs publics. En tant que plateforme de référence, nous nous engageons à fournir des informations de qualité et à **valoriser** les métiers et fonctions du secteur.

### Supports papier

- Outil de travail incontournable pour de nombreux professionnel.le.s, l'annuaire papier du Guide Social reprend près de 3500 adresses de centres, services et ASBL du secteur (édité à 6.500 exemplaires tous les 24 mois - 25ème édition).
- La plateforme internet rassemble les adresses du Guide Social dans l'annuaire digital des « Centres & Services », l'actualité et les informations utiles pour les professionnel.le.s et futurs travailleurs du secteur, des annonces emploi, agenda, formation, bénévolat, stage et petites annonces.

Depuis mars 2022, la campagne de sensibilisation [#JaiMeMonMétier](#) vise à (re)valoriser les métiers et fonctions du secteur psycho-médico-social. Nos journalistes ont donné la parole à des assistant.e.s sociaux.ales, des éducateurs.trices, des infirmier.ière.s, des psychologues, etc. pour découvrir leur quotidien et les enjeux de leur métier.

Ces articles, podcasts et vidéos sont accessibles gratuitement via une plateforme dédiée (FR : [www.jaimemonmetier.be](http://www.jaimemonmetier.be) / NL : [www.ikhouvanmijnjob.be](http://www.ikhouvanmijnjob.be)) et sur la plateforme du Guide social. À travers cette série de tableaux inspirants, cette campagne unique en son genre a également permis d'aborder des thématiques résolument d'actualité et de fournir des informations concrètes sur ces différents métiers et fonctions.

### LE GUIDE SOCIAL EN CHIFFRES :

- 200.000 à 300.000 visiteurs mensuels
- 550 offres d'emploi actives en ligne en moyenne
- 1.500.000 newsletters envoyées chaque mois



## LE SECTEUR NON-MARCHAND

### LES CHIFFRES CLÉS

Les professionnels du secteur non-marchand :

- **700.000** travailleurs
- **54 %** des travailleurs en quête de sens
- **50 %** de ces métiers en pénurie
- **147.172** associations en Belgique

Notons également qu'en Belgique, un travailleur de la santé sur trois est désormais âgé de plus de 55 ans. Autrement dit, le secteur du soin vieillit.



### J'AIME MON MÉTIER

Partez à la rencontre des métiers humains issus du secteur non-marchand !



## LE SECTEUR NON-MARCHAND

Avant de découvrir nos propositions, il nous paraît essentiel d'insister sur l'importance capitale de consulter le **secteur non-marchand** en amont de l'élaboration des politiques publiques.

Le plus important, selon nous, c'est surtout et avant tout, d'écouter ce que les acteur.rice.s de terrain vivent, ressentent, pensent, souhaitent et préconisent. C'est précisément ce que nous faisons au sein du Guide social depuis la création de la plateforme web et la création de son contenu rédactionnel. Mais plus encore depuis 2022 à travers notre campagne [J'aime mon métier](#).

## PAROLES DE PROFESSIONNEL.LE.S

*« J'ai choisi mon métier d'éducatrice car je voulais me sentir utile socialement et contribuer, modestement et à ma petite échelle, à la mise en place d'une société plus juste, meilleure pour tous ses membres, une société qui ne laisserait personne au bord de la route. »*

*« Pour moi, l'assistante sociale est la gardienne du bon fonctionnement de la société. »*

*« Il y a mille et une visions du soin. À toi de trouver la tienne ! »*

*« Je pense que tout éducateur passe par des phases d'espoir et de désespoir. On a tous un peu un idéal de travail, qu'on perd avant d'y retrouver du sens. »*

*« J'ai commencé à sentir que je devenais amère, que ces problèmes prenaient le dessus. Je perdais patience avec les patients. Et ça, c'est quelque chose que je ne voulais pas laisser arriver. »*

*« Je me suis battue pendant 7 ans pour avoir un statut. »*

*« C'est un métier où l'on peut être entier, il n'y a pas de faux-semblant »*





## PROPOSITIONS

### Mémoire du Guide Social Elections 2024

#### 1. Un meilleur financement des organisations non marchandes

Le secteur psycho-médico-social joue un rôle crucial dans la société. **Un financement adéquat et revalorisé** est essentiel pour assurer des services de qualité et accessibles. Cela est d'autant plus important dans le contexte actuel où les demandes de services psycho-médico-sociaux sont en hausse, exacerbées par des facteurs tels que le vieillissement de la population et les répercussions psychologiques de crises récentes comme la pandémie de COVID-19.

Allouer des ressources financières aux domaines de l'aide, des soins et du psychosocial équivaut à s'armer des moyens nécessaires et essentiels pour **promouvoir un bien-être accru au travail, réduire l'absentéisme et diminuer le taux de rotation du personnel.**

Afin de concrétiser ces objectifs ambitieux, nous plaidons fermement en faveur de **la mise en place de financements structurels des pouvoirs publics.** Ces ressources financières stables et durables sont déterminantes pour garantir la continuité des services, le développement des compétences du personnel et l'innovation dans la prestation de soins et d'accompagnement.

Cette demande d'**investissement à long terme est très présente**, parmi les professionnel.le.s de la première ligne, comme l'ont révélé [les assises de la première ligne de soins](#), dans le cadre de [Proxisanté](#). Cela se traduit notamment par la **volonté d'investir davantage dans les actions de promotion de la santé et de prévention**, dans une **meilleure organisation des missions et activités des prestataires**, mais aussi dans la **valorisation de certaines fonctions** comme les ergothérapeutes.

Par ailleurs, pour les organisations dont les emplois sont subsidiés, comme au sein des Entreprises de Travail Adapté (ETA), il est crucial de **résoudre le décalage entre l'indexation salariale payée aux travailleurs et l'indexation du subside.** Une solution serait d'**avancer d'un mois l'indexation des subsides** pour aligner ces deux indices. Cette synchronisation assurerait une meilleure stabilité financière pour les organisations concernées et permettrait une répartition plus équitable et efficace des ressources.



## PROPOSITIONS

### Mémoire du Guide Social Elections 2024

## 2. Améliorer les conditions de travail

**L'amélioration des conditions de travail** des professionnel.les du secteur psycho-médico-social est primordiale pour assurer un service de qualité et le bien-être des travailleur.euse.s. **De bonnes conditions de travail contribuent à maintenir le personnel dans ses fonctions.** Cette démarche comprend la promotion d'un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée**, essentiel pour prévenir l'épuisement professionnel et maintenir une haute qualité de soins.

En outre, il est crucial de **favoriser l'évolution des carrières** en offrant des possibilités de formation continue et de développement professionnel. Cela permettrait non seulement d'accroître la motivation et l'engagement du personnel, mais aussi d'améliorer la qualité des services fournis.

Parallèlement, il est nécessaire de **tendre vers une harmonisation des salaires au sein des différents secteurs de l'action sociale et de la santé.** Cette uniformisation salariale serait un pas significatif vers la reconnaissance de la valeur de ces métiers et contribuerait à attirer et retenir les talents dans ce secteur.

Le **financement de nouveaux métiers** (gestion de projets, gestion de la qualité, rôles de coordination, etc.) est également essentiel pour s'adapter aux évolutions constantes de la société et aux besoins changeants du secteur.

Ces rôles spécialisés permettraient une meilleure gestion des ressources, une optimisation des processus et une amélioration continue des services offerts.



## Des initiatives publiques - Proxisanté et PSSI

Face à la pénurie persistante de certains métiers du secteur psycho-médico-social, de la crise des vocations observée et de l'inquiétante perte d'attractivité de ces professions, plusieurs initiatives ont été prises par les pouvoirs publics que nous souhaitons souligner dans ce mémorandum.

Avec [Proxisanté](#), la Wallonie ambitionne une réforme en profondeur de ses soins de santé de première ligne. L'objectif étant, selon la Ministre wallonne de la Santé Christie Morreale, de proposer, à terme, davantage de soins de santé de proximité et de qualité à la population, mais aussi d'offrir de meilleures conditions de travail et une meilleure organisation aux travailleurs du secteur. L'un des axes de ce projet vise à « améliorer le bien-être des professionnels de la santé et du social en leur permettant d'effectuer leur travail de manière correcte et durable ».

Du côté de la Région bruxelloise, le Plan Social Santé intégré vise, quant à lui, la mise en place d'un modèle renouvelé de l'offre de l'aide et du soin, reposant sur un usage plus intégré de tous les moyens disponibles. L'un des axes de ce projet porte sur l'amélioration de la structure et de la coordination de l'offre des services d'aide et de soins

À l'initiative des [Ministres Alain Maron et de Barbara Trachte](#), le gouvernement francophone bruxellois (CoCoF) a adopté, en première lecture, un projet de décret permettant l'octroi de subventions pluriannuelles aux associations dont les activités s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré (PSSI).

Nous soutenons et encourageons ces deux projets dont nous suivons de près l'évolution.



## PROPOSITIONS

### Mémorandum du Guide Social Elections 2024

### 3. Soutien au recrutement et valorisation des métiers du non-marchand

Les métiers des secteurs du non-marchand (soins de santé, aide sociale, de l'enfance, des maisons de repos, de l'aide à domicile, etc.) sont d'utilité publique. Parce qu'ils sont enrichissants socialement et humainement, ils ont toujours attiré des candidat.e.s pour y faire carrière. Ils attirent malheureusement de moins en moins de talents...

La crise du personnel dans le secteur non-marchand, particulièrement dans les domaines des soins de santé et du bien-être, atteint en effet un niveau catastrophique en Belgique. Selon [une publication de la Fondation Roi Baudouin](#), il manquait entre 25.000 à 30.000 infirmier.ère.s, fin de 2022, entraînant la fermeture de 2.500 à 5.000 lits hospitaliers, dont 15% dans les services de gériatrie. « *L'image des soins infirmiers est médiocre.* », écrivait tout récemment l'Union générale des infirmiers de Belgique dans son [mémorandum](#). « *Il faut endiguer les abandons des infirmiers et accélérer l'arrivée de nouveaux collègues. Pour ce faire, il est essentiel d'accroître la visibilité de la profession* », poursuit l'organisation de défense des infirmiers. Cette pénurie généralisée affecte non seulement les soins de première ligne mais aussi les services administratifs.

Pour remédier à cette situation critique, **il est impératif de revaloriser ces professions et de reconnaître leur contribution essentielle à la société**. Des actions ciblées sont nécessaires pour renforcer l'attractivité de ces métiers notamment en matière de promotion et de sensibilisation et en rendant les formations et les études menant à ces professions plus attractives pour donner envie aux jeunes de se lancer dans ces filières.

Comme l'a souligné l'Union générale des Infirmiers de Belgique, dans son mémorandum, « *une étude récente (2021) montre que 50 % des étudiants en soins infirmiers courent un risque de burn-out académique. Les causes de ce phénomène ne sont pas toutes liées à la pandémie. Une autre étude révèle que 45 % des étudiants envisagent d'interrompre leurs études. Et deux étudiants sur dix n'envisagent pas de travailler plus tard dans le secteur des soins de santé.* »

Ces résultats soulignent l'urgence de renforcer les formations en soins infirmiers. « *Les stages sont essentiels à une bonne formation en soins de santé. Il faut créer des lieux de stage en nombre suffisant et bien adaptés, y compris dans les services "techniques", afin que les étudiants puissent se préparer de manière optimale à la pratique et développer leur autonomie. Néanmoins, un bon encadrement des stages suppose des effectifs suffisants dans les équipes. Un stagiaire ne doit pas être considéré comme un employé supplémentaire, mais a au contraire besoin d'être guidé et encadré par des professionnels.* », insiste l'UGIP.

## PROPOSITIONS

### Mémorandum du Guide Social Elections 2024

#### 4. Simplification des réglementations et réduction des charges administratives

L'efficacité et la clarté dans l'administration sont cruciales pour permettre aux opérateurs du secteur psycho-médico-social de se concentrer pleinement sur leur mission sociale. L'adoption du principe de légitime confiance est essentielle, comme le défend à juste titre le secteur, afin de réduire la charge administrative qui entrave actuellement l'allocation de temps et de ressources aux activités sociales.

Il est également nécessaire d'établir un équilibre entre l'autonomie et la responsabilité de gestion des opérateurs et le contrôle des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne le reporting des subsides publics. En outre, remplacer les appels à projet par un droit de tirage serait une avancée significative pour encourager l'innovation sociale, en particulier au sein des CPAS.

La simplification administrative passe également par la digitalisation de certaines procédures afin d'assurer une gestion plus efficace. Mais cette dématérialisation ne peut intervenir sans la mise en place d'une politique d'inclusion numérique renforcée pour éviter, d'une part, de laisser une partie des bénéficiaires/usagers/patient.e.s/résident.e.s au bord de la route ([46% des Belges sont en situation de vulnérabilité numérique](#)) et d'autre part, pour décharger les professionnel.le.s de la première ligne des tâches d'aidants numériques qu'ils sont amenés à assumer au détriment des missions sociales qu'ils sont censés mener en priorité.





## CONCLUSION

### Mémoire du Guide Social Elections 2024

Alors que nous clôturons ce mémoire, il est crucial de reconnaître que les enjeux et les défis du secteur psycho-médico-social en Belgique ne sont pas seulement des questions sectorielles, mais reflètent des réalités sociales plus larges qui touchent l'ensemble de la société.

Les propositions et les réflexions présentées ici ne sont pas de simples recommandations ; elles sont le reflet d'un appel à l'action urgente et à une prise de conscience collective. La pénurie de main-d'œuvre, les défis du vieillissement de la population, la nécessité d'améliorer les conditions de travail et de valoriser les professions du secteur sont des problématiques qui, si elles restent non résolues, auront un impact profond et durable sur le tissu social de notre pays.

Le Guide Social, fort de son expérience et de sa position profondément ancrée dans le secteur, s'engage à continuer à jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation, l'information et la promotion des meilleures pratiques.

Cependant, la réussite de ces initiatives nécessite un engagement concerté de toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, opérateurs du secteur, centres de formations, et la société dans son ensemble. Chaque acteur a un rôle à jouer pour garantir que le secteur psycho-médico-social ne soit pas seulement un milieu de travail, mais un pilier de notre société qui assure bien-être, soin et soutien à celles et ceux qui en ont le plus besoin.



## CONTACT

Élections fédérales et régionales 2024

### L'équipe du Guide social

Bernard Arnould - co-directeur de l'Agence du Non-Marchand

Emilie Vinçotte - co-directrice de l'Agence du Non-Marchand

Emilie Vleminckx - Rédactrice en cheffe du Guide social

Mail : [info@lagencepourlenonmarchand.be](mailto:info@lagencepourlenonmarchand.be)

Numéro de téléphone : 0486 53 95 80

Copyright photos : Nina Courjon & photos libres de droit

